

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2020 – 04 - 07

Séance du 14 avril 2020

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 27

Absents excusés : 5

Représenté : 1

L'an deux mille vingt, le quatorze avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni en cette période d'urgence sanitaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire, à distance par visioconférence et ce, en application de l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020,

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE,
Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN
DA.

S.I.V.A.A.D

**PROCEDURE D'APPEL
D'OFFRES 2020/2021**

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA
CIDALE, GIACALONE, LALESARD, MANFREDI, ORSINI,
TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI, GIULIANO,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOUILLARD, ROCHE,
SAOUT, VALENTIN.

SIGNATURE DES MARCHES

Etait représenté :

**AUTORISATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
AU MAIRE**

Conseiller Municipal : Madame Olivia MOTUS-JAQUIER
(procuration à Monsieur le Maire).

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Stéphanie LEITE, Marie-Claire
PELOT-PAPPALARDO, Lydie TOCHE-SOULÉ, Isabelle VIDAL,
Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<<>>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20200414-DEL20200407-DE
Date de télétransmission : 15/04/2020
Date de réception préfecture : 15/04/2020

Monsieur le Maire rappelle qu'après recensement des besoins exprimés par la Commune, la procédure d'Appel d'Offres 2020/2021 a été menée à bien par la Commission d'Appel d'Offres du Groupement de Commandes des Collectivités Territoriales du Var qui s'est réunie le 7 novembre dernier.

Par courrier du S.I.V.A.A.D en date du 7 février dernier, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette même Commission d'Appel d'Offres s'est de nouveau réunie le 23 janvier 2020.

Toutes les pièces de la procédure groupée ont été transmises au contrôle de légalité.

En application de l'article L2113-6 et suivants du Code de la Commande Publique et de l'article 5 de la convention constitutive, les titulaires des marchés ont été informés du choix effectué et ont signé les actes individuels d'engagement qui vont les lier contractuellement avec les adhérents au S.I.V.A.A.D.

Monsieur le Maire rappelle que les actes d'engagement doivent être signés par le représentant légal de la collectivité puis transmis au contrôle de légalité afin d'être rendus exécutoires.

Par conséquent et dans le prolongement de la délibération n° 2019.12.33 du 17 décembre 2019, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer les pièces des marchés visés ci-après qui formalisent l'engagement pour l'année 2020 renouvelable sur les mêmes bases pour l'année 2021 :

NATURE DU MARCHÉ	DESIGNATION	MONTANT MINIMUM ENGAGEMENT ANNUEL H.T.	MONTANT MINIMUM ENGAGEMENT ANNUEL T.T.C
<i>Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs, scolaires des Collectivités Locales</i>			
LIBRAIRIE CHARLEMAGNE	Lot n°2 « Fournitures de bureau et petites fournitures informatiques »	2 600,00 €	3 120,00 €
<i>Fournitures d'habillement, d'articles chaussants, accessoires et EPI pour les Collectivités Locales</i>			
SARL CAROLE B	Lot n°1 – H01 Habillement, articles chaussants, accessoires et EPI pour les personnels des écoles, cuisines, RPA-EHPAD, maintenance-entretien	2 500,00 €	3 000,00 €
<i>Fournitures de matériaux, de matériels d'équipement pour les services techniques des Collectivités Locales</i>			
CGE DISTRIBUTION	Lot n°21 « Appareillage et protection »	25 000,00 €	30 000,00 €
	Lot n°22 « Mesure, outillage, fixations et consommables »	5 000,00 €	6 000,00 €
	TOTAL DE LA CONSULTATION	35 100,00 €	42 120,00 €

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Autorise le Maire à signer les pièces des marchés visés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20200414-DEL20200407-DE
Date de télétransmission : 15/04/2020
Date de réception préfecture : 15/04/2020